

# « Appréhender les enjeux de la concertation publique »»

27 mars 2025 Webinaire #4

# Pour un webinar en toute sérénité...

## Quelques consignes à respecter

1. N'oubliez pas de **couper vos micros** pendant la présentation pour éviter les interférences et réduire la bande passante
2. La rencontre va être **filmée et enregistrée**. Si vous ne souhaitez pas apparaître au sein de cet enregistrement nous vous invitons à couper **votre caméra pour la durée de la rencontre et vous renommer en anonyme pour ne pas faire apparaître votre identité**
3. Pensez à vous renommer et indiquez vos **Nom Prénom - Communes/EPCI** afin de permettre votre identification lors des échanges
4. N'hésitez pas à **poser des questions directement sur le fil de discussion**
5. Des **temps d'échange** sont prévus entre les interventions, ainsi qu'un temps final avec tous les intervenants et les organisateurs
6. **Les supports présentés** vous seront communiqués à l'issue de la rencontre





# Programme

N'hésitez pas à poser vos questions dans le fil de discussion !

**10H30**    **La concertation kézako ? Le quizz !** Auxilia

**10H40**    **Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais,** Sylvain FAGOT, Maire

**11H00**    **Les différentes étapes de la concertation** par Auxilia

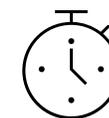
**11hH10**    **La boîte à outils de la concertation** par Auxilia

**11H30**    **CIRENA, Accompagnement des acteurs locaux et de leurs projets** par Colin HERAUT

**11H50**    **Les prochaines étapes du SDED** par Jérémy NORGUET, SDE 24

# Testez vos connaissances sur la concertation !

Le quizz par Auxilia



10 minutes



# Concertation et énergies renouvelables

**A vos votes !**

Question #1

**Est-il obligatoire de mener une concertation publique préalable pour TOUS projets d'énergies renouvelables ?**

**A) OUI**

**B) NON**

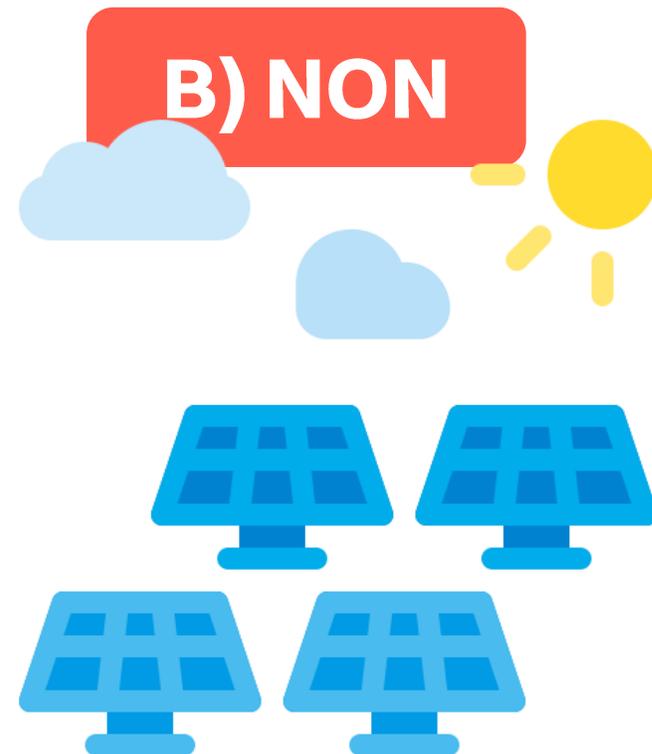
# Concertation et énergies renouvelables

## Réponse

L'obligation de concertation dépend de plusieurs facteurs :

- **Localisation du projet** : Une concertation est obligatoire pour les projets situés en dehors des ZAEnR
- **Puissance installée** : L'obligation s'applique aux projets dépassant un certain seuil de puissance, qui varie selon le type d'énergie utilisée (cf. Code de l'environnement) Exemple : Eolien en mer
- **Type de projet** : Projets, plans et programmes soumis à **évaluation environnementale** ou autorisation environnementale sont concernés par l'obligation de concertation
- **Décision de l'autorité compétente** : Dans certains cas, l'autorité compétente peut imposer une concertation même si elle n'est pas obligatoire initialement.

**Est-il obligatoire de mener une concertation publique préalable pour TOUS projets d'énergies renouvelables ?**





# Concertation et énergies renouvelables

**A vos votes !**

Question #2

**Pour les projets concernés, quelle est la durée d'une concertation publique préalable selon le Code de l'Environnement ?**

**A) Entre 15 jours et 3 mois**

**B) Entre 30 jours et 12 mois**

**C) Minimum 4 mois et pas de maximum**

# Concertation et énergies renouvelables

## Réponse

La concertation organisée à l'issue du droit d'initiative respecte les modalités fixées aux articles L.121-16 et L.121-16-1 du code de l'environnement :

- Elle est organisée sous l'égide d'un **garant** nommé par la CNDP ;
- Un avis est publié **15 jours** avant le début de la concertation ;
- Elle est d'une durée minimale de **15 jours** et d'une durée maximale de **3 mois** ;
- Le public peut adresser ses observations et propositions par **voie électronique ou postale** ;
- Un **bilan** est établi par le garant dans un délai d'1 mois à compter de la clôture de la concertation. Il est rendu public par le maître d'ouvrage.
- Le maître d'ouvrage publie dans un délai de 2 mois après la publication du bilan **les mesures** qu'il compte prendre pour tenir compte de la concertation.

**Quelle est la durée minimale d'une concertation publique préalable selon le Code de l'Environnement ?**

**A) Entre 15 jours et 3 mois**





# Concertation et énergies renouvelables

**A vos votes !**

Question #3

**D'après vous, quelle part des projets éoliens terrestres en France font face à des recours juridiques ?**

**A) 30%**

**C) 70%**

**B) 50%**

**D) 90%**



# Concertation et énergies renouvelables

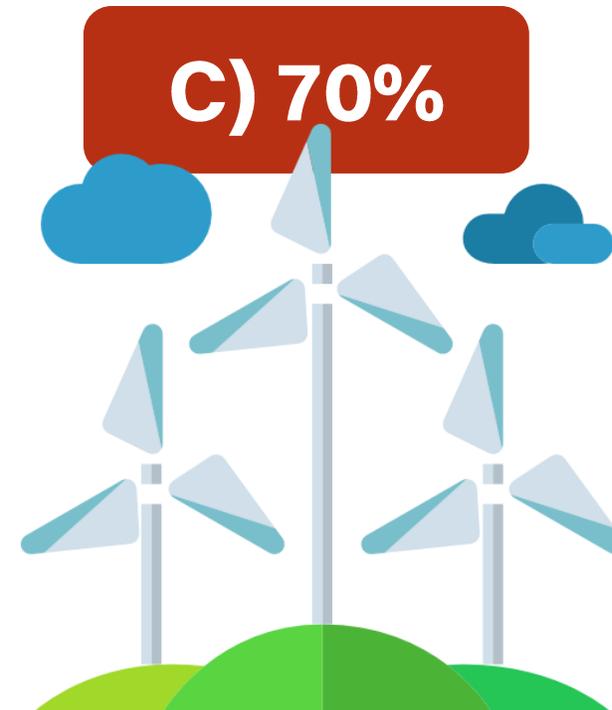
## Réponse

Selon un article du journal Le Monde, publié en 2024, environ **70 %** des projets éoliens terrestres en France font l'objet d'un recours en justice, bien que seuls **1 ou 2 sur 10 soient finalement annulés** par la justice.

Ces recours prolongent souvent **les délais de réalisation** de plusieurs années, illustrant l'importance d'une concertation bien menée pour anticiper les oppositions.

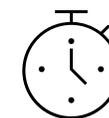
*"La conséquence directe est l'allongement des projets éoliens avec une durée moyenne de **7 à 9 ans**, contre **3 à 4 ans en Allemagne**" - David Torrin, relayant les conclusions du groupe de travail éolien devant le Conseil Supérieur de la Prévention des Risques Technologiques (CSPRT)*

**D'après vous, quelle part des projets éoliens terrestres en France font face à des recours juridiques ?**



# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

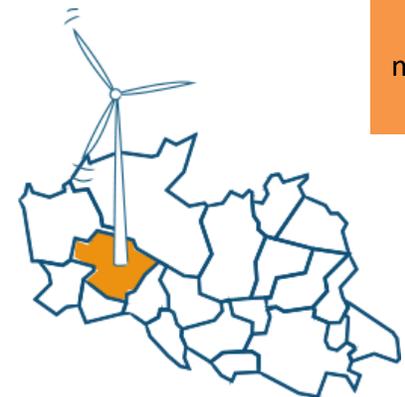
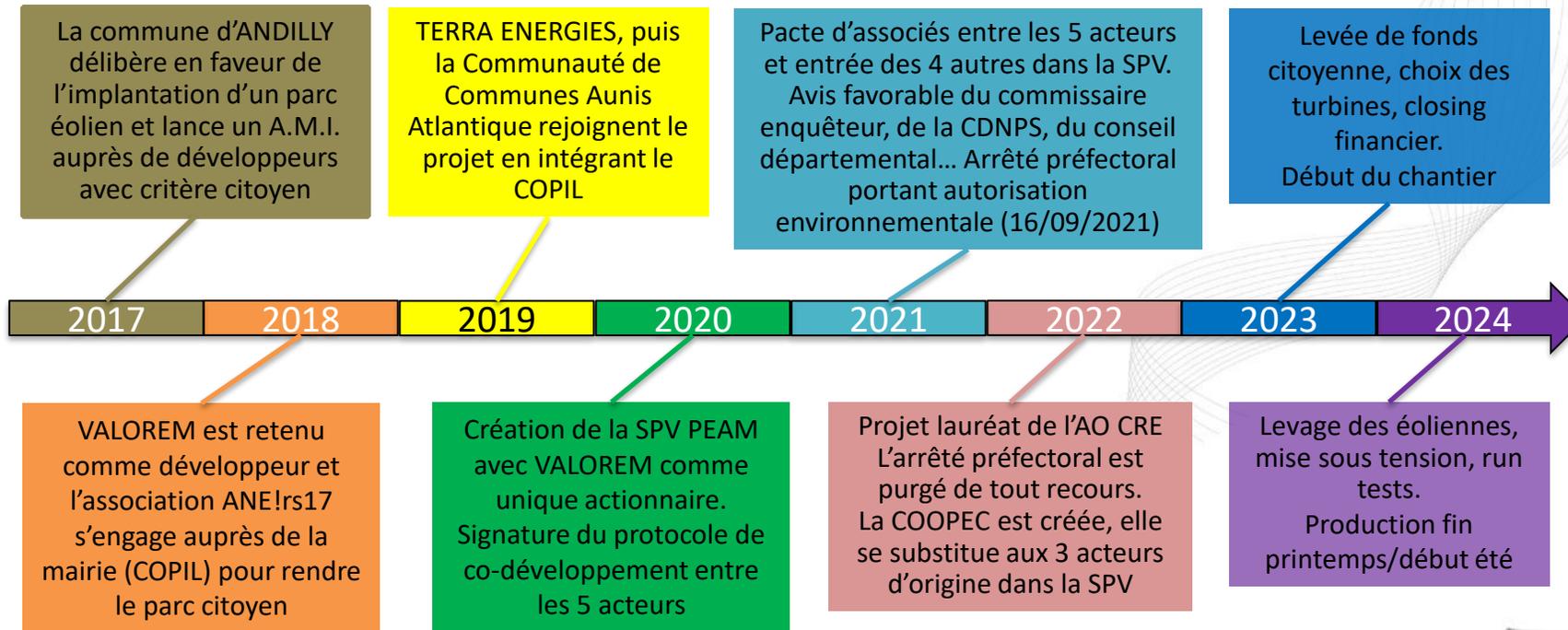
Sylvain FAGOT, Maire d'Andilly Les Marais (17)



20 minutes

# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

## ➤ Historique rapide du projet

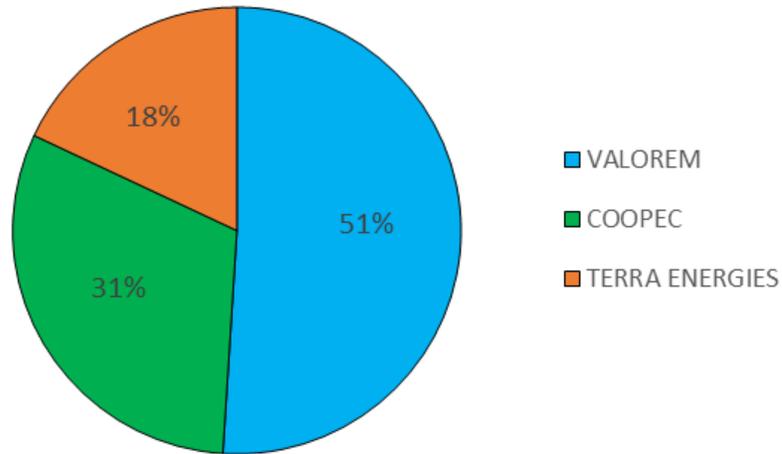


# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

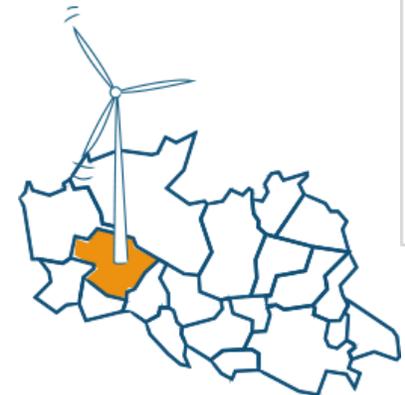
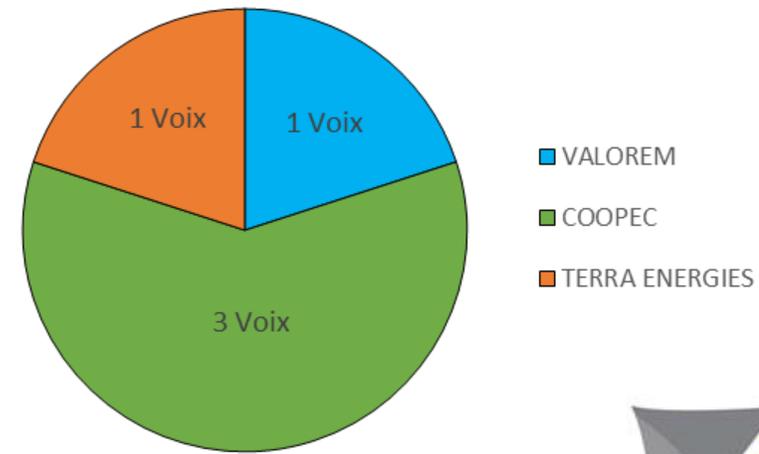
## ➤ Le projet 1/3 : Projet hors normes par sa nature citoyenne

Ce projet est devenu progressivement premier **Parc éolien citoyen** de Charente-Maritime.

Parts dans la société de projet PEAM



Gouvernance au COPIL de PEAM



# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

## ➤ Le projet 1/3 : Projet hors normes par sa nature citoyenne

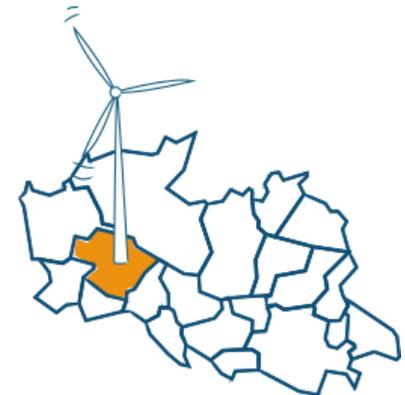
Au-delà de sa gouvernance, plusieurs caractéristiques :

- **Un financement citoyen :**

- Financement collectif à travers des comptes courants d'associés (CCA) proposés aux citoyens sociétaires sur différentes durées (6, 12 ou 20 ans),
- Prime à la participation citoyenne de la Région Nouvelle Aquitaine : 1€ Région pour 1€ citoyen (45 000 € obtenus).

- **Des retombées sur le territoire d'accueil :**

- Une partie des bénéfices (prime de développement) sera redirigée vers des travaux d'économie d'énergie et des actions de lutte et de soutien contre la précarité énergétique ;
- Création d'un premier emploi de Coordinateur au sein de la COOPEC.

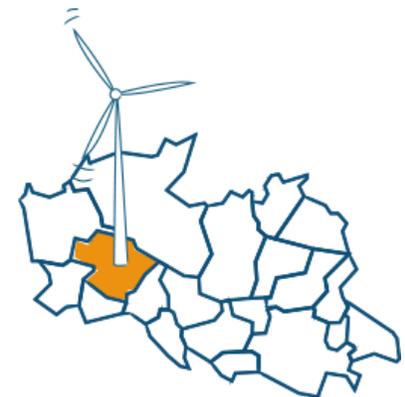


# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

## ➤ Le projet 1/3 : Projet hors normes par sa nature citoyenne

Au-delà de sa gouvernance, plusieurs caractéristiques :

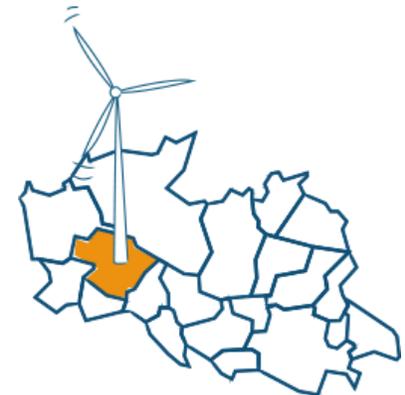
- **Un financement citoyen**
- **Des retombées sur le territoire d'accueil**
- **Une mutualisation des loyers** a été proposée et acceptée par les propriétaires et exploitants de la ZIP (zone d'implantation potentielle).
- **Un comité de suivi** a été créé avec tous les acteurs institutionnels et habitants concernés pour dialoguer et influencer sur le projet et son exploitation.
- **Des ateliers d'habitants** durant la phase de développement ont offert des occasions d'échanges et de concertation avec les porteurs du projet.
- **Une grande transparence** a été et est toujours assurée par la communication de la commune, de la CdC et un site internet dédié au projet.



# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

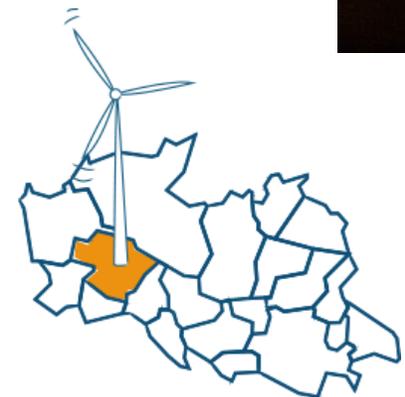
## ➤ Le projet 2/3 : Projet hors normes par ses caractéristiques financières et techniques

- Montant total du projet : 33,9 M€
- Emprunt bancaire : 30 M€ - apport fonds propres : 3,9 M€ dont COOPEC 1,2 M€
- A ce jour, 778 900 € apportés par 183 sociétaires citoyens sous forme de CCA
  
- 3 éoliennes VESTAS type V162 – 3 x 5,6 MW = 16,8 MW
- Production annuelle d'électricité: 48,5 GWh, équivalent à la consommation électrique annuelle de 10 600 foyers (chauffage et eau chaude sanitaire inclus)
- Hauteur : 200 m en bout de pale
- Pales les plus grandes de France : 80 m
- Levage réalisé avec la grue la plus haute d'Europe (140 m)



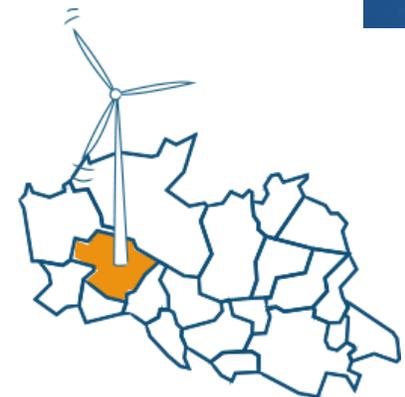
# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

- **Le projet 2/3 : Projet hors normes par ses caractéristiques financières et techniques**

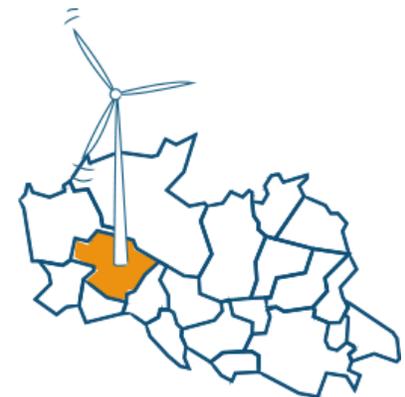


# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais

- **Le projet 2/3 : Projet hors normes par ses caractéristiques financières et techniques**



# Le projet éolien citoyen d'Andilly-les-Marais





# Echanges

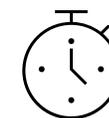
**Place aux questions et réponses**

**Nous répondons à vos questions  
posées dans le fil de discussion**



# Développer un projet d'énergie renouvelable :

## Les étapes de la concertation



10 minutes

# Appréhender la complexité de la transition énergétique

**Le développement des énergies renouvelables : un projet caractérisé par ses interdépendances**

Un enjeu interdépendant se caractérise par :

- Une pluralité de parties prenantes impliqués ;
- Une interconnexion avec d'autres enjeux ;
- Des controverses et des incertitudes ;
- Le caractère transterritorial de l'enjeu.



**Le développement des énergies renouvelables s'inscrit pleinement dans cette caractérisation**

# Appréhender la complexité de la transition énergétique

**Le développement des énergies renouvelables : un projet caractérisé par ses interdépendances**

Face à des interdépendances importantes :

- Les problèmes sont moins facilement identifiables ;
- Les solutions sont difficilement généralisables;
- Elles impliquent d'y consacrer de l'énergie pour les construire ;
- L'action de gouverner est rendue plus difficile.



**Il est donc nécessaire de reconnaître que les projets d'énergies renouvelables sont tous des cas particuliers qui ne peuvent pas impliquer des réponses automatiques.**

# Appréhender la complexité de la transition énergétique

## Le développement des énergies renouvelables : un projet caractérisé par ses interdépendances

Quelques éclairages pour que la réponse politique soit efficace :

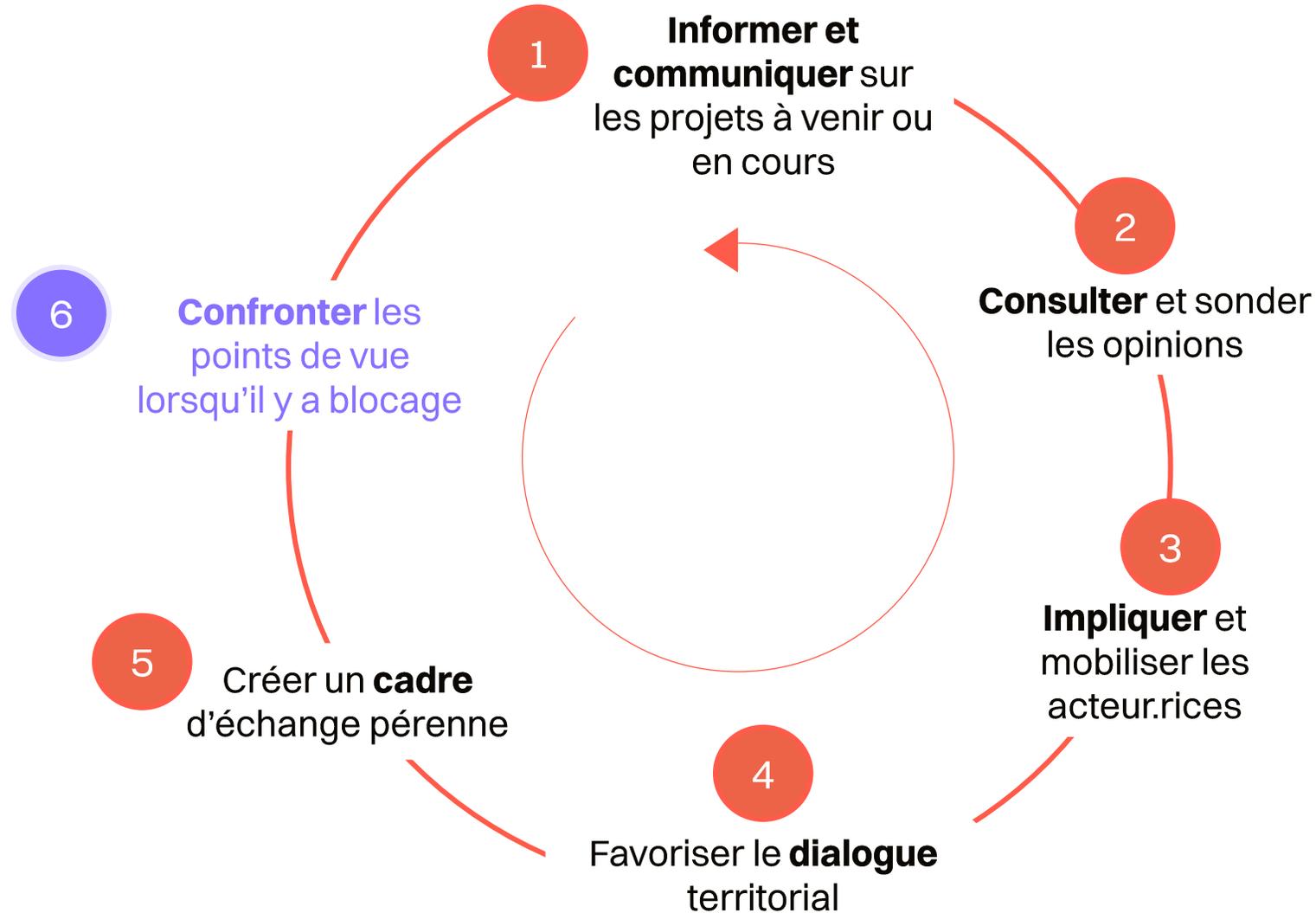
- **Reconnaître la complexité** : Reconnaître ces interdépendances, y compris celles que chaque acteur peut, intentionnellement ou non, invisibiliser ;
- **Hiérarchisation et arbitrage** : les solutions ne sont jamais totalement "gagnant-gagnant" mais impliquent des arbitrages ;
- **Mobiliser des études** : Construire une vision partagée du futur énergétique du territoire et objectiver l'évolution future de ce système (cf.SDED)
- **Organes de délibération dédiés** : Ajuster les pratiques et les instruments de gouvernance en conséquence
- **Animer le débat public** : Le débat public permet concrètement aux citoyens de participer à l'élaboration des projets qui ont des conséquences sur l'environnement.





# Les étapes clés de la concertation

Un processus circulaire et itératif



# Les étapes clés de la concertation

## Indicateurs, des degrés et des dynamiques d'acceptabilité

Parmi les indicateurs de l'acceptabilité sociale figurent :

- la confiance;
- La neutralité et l'indépendance des animateurs de la concertation
- les bénéfices escomptés;
- la légitimité des promoteurs;
- le crédit accordé aux informations données;
- le respect du cadre légal;
- etc.

Cette variété permet d'échapper à la dualité opposant les "pour" aux "contre", l'"adhésion" à la "contestation" et de saisir des degrés d'acceptation, et surtout d'identifier des profils et des comportements d'acteurs.





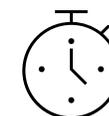
# Définir le rôle que souhaite avoir la collectivité

## Préalable au développement des projets d'énergies renouvelables



# Boîte à outils de la concertation

Les outils disponibles pour chacune des 6 étapes



20 minutes



# Les outils de la concertation

## Etape 1 : Informer et communiquer sur les projets à venir ou en cours

### Identifier les cibles prioritaires

#### **Elu.es communaux et intercommunaux**

**Pourquoi ?** Parce que leur soutien ou opposition influence la crédibilité et l'acceptabilité locale du projet, en particulier en cas de crise.

#### **Collectifs citoyens, associations et ONG (antennes locales FNE, LPO,...)**

**Pourquoi ?** Parce que ce sont des acteur.rices de la société civile capables de mobiliser l'opinion publique au niveau local et national. Ils ont l'expérience de ce type de projet et de procédure.

#### **Riverains et usager.es des sites**

**Pourquoi ?** Parce qu'ils sont directement impacté.es par la modification d'affectation du site (aspect paysager). Leur perception conditionne l'adhésion au projet et la gestion des tensions locales.

### Identifier les cibles secondaires

Acteur.rices économiques

Territoires voisins

Services de l'Etat (DREAL, DDT)

Département et Région



# Les outils de la concertation

**Etape 1 : Informer et communiquer** sur les projets à venir ou en cours.

**Et vous, quels supports, outils, méthodes utiliseriez-vous ?**





# Les outils de la concertation

**Etape 1 : Informer et communiquer** sur les projets à venir ou en cours.

## Multiplier les canaux de communication

**Etablir un plan de communication**

Rendre l'information accessible aux non-experts

**Outils digitaux**

Créer un espace FAQ en ligne, site internet, réseaux sociaux,...

**Outils papiers**

Parler du projet dans les médias locaux, infographie, ...

**Evènements**

Faire des permanences en mairie, stands sur les marchés,

## Exemples

### Parc photovoltaïque

GazelEnergie est activement engagé dans le réaménagement de la centrale Lucy afin d'accueillir un parc photovoltaïque à l'horizon 2026.

Le site accueillera prochainement de nouvelles installations de production d'énergie verte, telles que l'électricité photovoltaïque et le biogaz, ainsi qu'une éco-plateforme industrielle destinée à héberger de nouveaux projets industriels. En s'implantant à Lucy, ces projets bénéficieront d'un foncier clé en main et d'un accès à une énergie verte, compétitive et locale.

Le projet d'éco-plateforme prévoit notamment la production d'électricité solaire et de biogaz. Au nord du site, un parc photovoltaïque sera construit sur l'ancien parc à charbon de la centrale. Avec une puissance cible de 16 MWc, il produira l'équivalent de la consommation de 6 500 foyers, soit près de 75 % des besoins des habitants de Montceau-les-Mines, et permettra d'éviter l'émission de 19 758 tonnes de CO2 sur 30 ans pour une production d'énergie équivalente. Au sud, une plateforme déjà artificialisée d'une vingtaine d'hectares sera réaménagée pour accueillir d'autres projets industriels et énergétiques.





# Les outils de la concertation

**Etape 2 : Consulter** et sonder les opinions

**Et vous, quels supports, outils, méthodes utiliseriez-vous ?**





# Les outils de la concertation

## Etape 2 : Consulter et sonder les opinions

### Recueillir les avis, ressentis, émotions

Organiser des ateliers participatifs pour co-construire le projet (focus group, entretien,...)

Créer une boîte à suggestion en ligne (mail) et en physique

Diffuser des enquêtes d'opinion (questionnaire, sondage, porte-à-porte)

### Définir qui sont acteurs concernés directement et indirectement par le projet

Cartographier les parties prenantes

Rencontrer les riverain.es pour identifier les soutiens au projet

### Exemples

**MÉTROPOLE GRAND LYON** **RILLIEUX LA-PAPE** **cve Solar** Changeons notre vision de l'énergie

**LA LETTRE D'INFO N°1 – mars 2025**  
« UN PROJET DE PARC SOLAIRE SUR MA COMMUNE : POURQUOI ? COMMENT ? »

**La lettre d'info**  
Nous sommes heureux de vous partager le premier numéro de la lettre d'information du projet de parc solaire métropolitain, porté par CVE, la Métropole de Lyon et la ville de Rillieux-la-Pape ! Pour suivre l'avancée du projet, rendez-vous également sur le [site du projet](#) !

**La réunion publique du 17 février**  
Une **réunion publique** s'est tenue à Rillieux-La-Pape le lundi 17 février 2025, en présence des élus de la Métropole de Lyon et de Rillieux-La-Pape, d'habitants intéressés et de la société en charge du développement du projet, CVE (Changeons notre Vision de l'Énergie). Au total, plus d'une trentaine de personnes rassemblées pour échanger sur les enjeux du projet et les étapes de son développement.  
Cette rencontre a permis :  

- De présenter les **raisons du choix du site**, sa pertinence au regard de l'historique des terrains choisis pour l'implantation ;
- De rappeler les **différentes étapes** d'un projet photovoltaïque, de l'identification du site à son exploitation ;
- De décrire le contenu des **études** préalables réalisées, et des études à venir courant 2025 ;
- D'introduire les différentes **parties prenantes** du projet ;
- De partager le **planning prévisionnel** du projet jusqu'en 2028, année prévisionnelle de mise en service,
- D'aborder la **gouvernance**, l'économie du projet, ainsi que les gains attendus pour le territoire (gains économiques, contribution à la transition énergétique...).

**Les habitants ont pu poser leurs questions et échanger directement avec les élus et les techniciens engagés sur le projet.**

**Le chiffre-clé : 1 an**  
C'est la **durée moyenne de réalisation des études préalables** à un projet solaire au sol, avant le dépôt du permis de construire (PC).  
Le projet de Rillieux-La-Pape entrera ensuite en phase d'instruction pour une mise en service prévue à horizon **2028**.

*Pour retrouver les informations relatives à la prochaine réunion et au projet : consultez le site [La Participe](#) de la Métropole de Lyon ou scannez le QR Code.*

Cette lettre d'informations a été rédigée par le cabinet Auxilia avec le soutien des partenaires du projet. p.1



# Les outils de la concertation

**Etape 3 : Impliquer** et mobiliser les acteur.rices

**Et vous, quels supports, outils, méthodes utiliseriez-vous ?**



# Les outils de la concertation

## Etape 3 : Impliquer et mobiliser les acteur.rices

### Associer les acteur.rices au projet Appropriation du site

Associer les habitant.es au projet via un financement participatif

Former les élu.es et services pour être ambassadeur.rices du projet

Associer les habitants directement concernés aux instances de pilotage

Organiser des visites du site ou site similaire

Valoriser localement la production énergétique

### Exemples

- **Le méthaniseur agricole Cop'vert** (Mauges Communauté) a été financé en 2021 à hauteur de 4 millions d'euros par la plateforme participative Enerfip. Le projet n'a pas fait l'objet d'opposition.
- **Parc solaire des Faurilles** en Autoconsommation Collective avec vente d'électricité à un tarif avantageux aux consommateurs locaux.
- Mise en place d'un comité de suivi par Saumur Energies Vertes en février 2018 pour le **méthaniseur de Chacé** (Saumur Val de Loire). Deux représentants du collectif et habitants sont intégrés dans le comité.



FAURILLES





# Les outils de la concertation

**Etape 4 :** Favoriser le **dialogue** territorial

**Et vous, quels supports, outils, méthodes utiliseriez-vous ?**



# Les outils de la concertation

## Etape 4 : Favoriser le **dialogue** territorial

### Conserver un dialogue transparent

Publier toutes les contributions aux réunions publiques (FAQ, site internet)

Mettre à disposition des locaux

Maintenir un canal d'information officiel pour informer régulièrement les habitant.es sur l'avancée du projet EnR (newsletter, journal de la commune)

Créer des espaces d'échanges conviviaux et/ou informels à l'occasion d'évènements festifs (inauguration du site, mise en service, ciné débat...)

### Exemples

**Fête des éoliennes !**

**Dimanche 25 juin**  
**Parc éolien du Beaujolais Vert**

**9 h 45**

- Accueil des premiers arrivants

**10 h - 11 h**

- Visite guidée du parc éolien par l'association Hespul

**11 h - 13 h**

- Buvette tenue par le Sou des Écoles de Valsonne
- Stands d'information
- Jeux en bois (Aux Bois Sauvag)
- Fanfare d'instruments à vent 'Tar'Taraf'

Comment s'y rendre ?



avec le soutien du Groupe d'Administration de Valsonne

EDF renouvelables HESPUL

### Retour sur la réunion publique du 17 février 2025

Rillieux-la-Pape : le futur parc solaire métropolitain expliqué aux habitants



Le 17/02/2025 a été organisée sur la commune de Rillieux-La-Pape la première réunion publique sur le projet de parc solaire. L'atelier a été co-organisé par l'ensemble des partenaires du projet avec l'appui du cabinet en charge de la concertation.

*Continuer de partager l'information tout au long du projet*

# [ZOOM] Retour d'expérience

## Organiser un ciné-débat sur l'Energie solaire

### Où ?

Mairie du 5e arrondissement de Lyon

### Quoi ?

Projection du film documentaire « *Le compte à rebours* » sur la transition énergétique suivi d'un échange avec la salle

### Pour qui ?

Tous publics

### Communication ?

- Newsletter de la Ville de Lyon
- Page internet de la mairie

### Organisateurs

Le projet citoyen Un Deux Toits Soleil, avec le soutien de la Ville de Lyon

### Modalités

Gratuit et [sur inscription](#) en amont de la projection

### Pourquoi c'est une bonne idée ?

- Sensibiliser et améliorer l'acceptabilité du grand public
- Ouvrir un espace de dialogue indirectement lié au projet en terrain neutre
- Permet d'identifier les acteurs (opposants, défenseurs, ...)



### Synopsis du documentaire

La forte dépendance aux énergies fossiles, mise en lumière par la guerre en Ukraine, ne pose pas seulement des problèmes d'ordre économique et géopolitique. À l'heure de l'urgence climatique, la décarbonation du continent apparaît plus que jamais nécessaire. L'Union Européenne s'est donné pour objectif, à travers son « Green Deal », d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Y arrivera-t-elle à temps ?

### Pour en savoir plus

[Ciné-débat "Le compte à rebours" | Lyon Mairie du 5](#)



# Les outils de la concertation

**Etape 5** : Créer un **cadre** d'échange pérenne

**Et vous, quels supports, outils, méthodes utiliseriez-vous ?**





# Les outils de la concertation

## Etape 5 : Créer un **cadre** d'échange pérenne

### Intégrer les "bonnes pratiques" dans les documents de la commune

Se doter d'un guide d'insertion paysagère

Co-rédiger une charte avec les habitant.es

Systematiser les études d'impact

Intégrer de nouvelles OAP aux PLU(i)

Lancer un AMI pour mettre en concurrence les développeurs et choisir le projet qui conviendra au contexte territorial et aux objectifs fixés

### Exemples



Pays Vallée de la Sarthe

#### Charte citoyenne de l'éolien Pays Vallée de la Sarthe

Constitution d'un panel citoyen parmi les habitants du Pays Vallée de la Sarthe

Critères recherchés

- ✓ Autant d'hommes que de femmes
- ✓ Toutes catégories socio-professionnelles
- ✓ Tous âges
- ✓ Répartition homogène sur les 3 CDC

Critères d'exclusion

- ✓ Ne pas avoir été élu.e dans les 5 dernières années
- ✓ Ne pas faire partie d'une association « pro » ou « anti » énergies renouvelables
- ✓ Ne pas travailler (ou avoir un conjoint travaillant) dans les collectivités du territoire

Tirage au sort et contact de 1000 numéros téléphoniques

**30 personnes engagées tout au long de la démarche**

- 1 temps d'interconnaissance
- 1 lecture paysage (parmi 3 organisées)
- 1 formation sur l'éolien
- 1 formation sur les énergies citoyennes (en option)
- 3 ateliers de rédaction de la Charte Citoyenne



# Les outils de la concertation

**Etape 6 : Confronter** les points de vue lorsqu'il y a blocage

**Et vous, quels supports, outils, méthodes utiliseriez-vous ?**





# Les outils de la concertation

## Etape 6 : Confronter les points de vue lorsqu'il y a blocage

### Les élus face aux conflits territoriaux

**(Après des habitants)** Maintenir le dialogue et la transmission d'informations neutres, diversifier les formes de communication

**(Après des opposants)** Documenter les thèmes développés par l'opposition en mobilisant des tiers experts

**(Après des porteurs de projets)** Co-construire une feuille de route communication

Accompagner les temps d'échange avec les opposants ou préconiser l'intervention d'un tiers

S'appuyer sur des structures (ADEME, GRDF,...)

### Exemples

**PARCE QUE DES EOLIENNES ARRIVENT DANS LA COMMUNE,**

**PARCE QUE LES IMPOTS ONT AUGMENTE ET POUR FAIRE QUOI ?**

	Commune	Syndicat de communes	Inter communale	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	30,79 %	%	1,47 %	32,50 %	%	7,20 %	%	
Taux 2017	31,41 %	%	1,50 %	32,50 %	%	7,18 %	%	

	Commune	Syndicat de communes	Inter communale	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2016	20,32 %	%	%	20,22 %	%	13,24 %	%	
Taux 2017	20,73 %	%	%	20,22 %	%	13,24 %	%	

**PARCE QUE NOUS SOMMES AU COURANT DE PAS GRAND CHOSE...**

DECouvrez SUR INTERNET L'ACTUALITE DE MARCHEVILLE VOTRE VILLAGE [marchevillevotrevillage.wordpress.com](http://marchevillevotrevillage.wordpress.com)

**POUR PREPARER ENSEMBLE L'AVENIR DE MARCHEVILLE**

REJOIGNEZ **MARCHEVILLE VOTRE VILLAGE** PAR UN SIMPLE CLIC

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**LES EOLIENNES ARRIVENT**

Un parc de 6 éoliennes de 125 mètres de haut va s'installer sur Marcheville pour une mise en service l'année prochaine. Au delà du débat sur les énergies renouvelables, les conséquences de cette installation sont importantes sur la santé et qualité de vie à travers le syndrome de l'éolien décrit par l'Académie nationale de médecine et l'attractivité de la commune, notamment la perte de valeur des maisons et terrains à bâtir constatée par plusieurs décisions de Justice dans des villages concernés.

Une arrivée qui se déroule dans la plus grande discrétion et dans le quasi silence de nos élus sur la gestion de cette implantation qui va peser sur Marcheville pendant au moins 25 ans. D'autant plus que ces éoliennes risquent d'être les premières d'une longue série puisque des projets existent aussi à Magny et à Fruncé.

**En savoir plus sur [marchevillevotrevillage.wordpress.com](http://marchevillevotrevillage.wordpress.com)**

**UNE COMMUNE AU VALENTI**

Le discours officiel est que « la commune est bien gérée » alors pourquoi avoir augmenté tous les impôts locaux (fonciers, taxe d'habitation) en 2017 et, au fil des ans, les tarifs publics (eau, cantine...). La baisse des dotations de l'Etat a bon dos dans ce domaine. D'après les chiffres officiels disponibles (année 2016 sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr)), la situation des finances communales n'est pas bonne. Les indicateurs financiers de la commune sont faibles et même très en dessous de ceux des communes comparables.

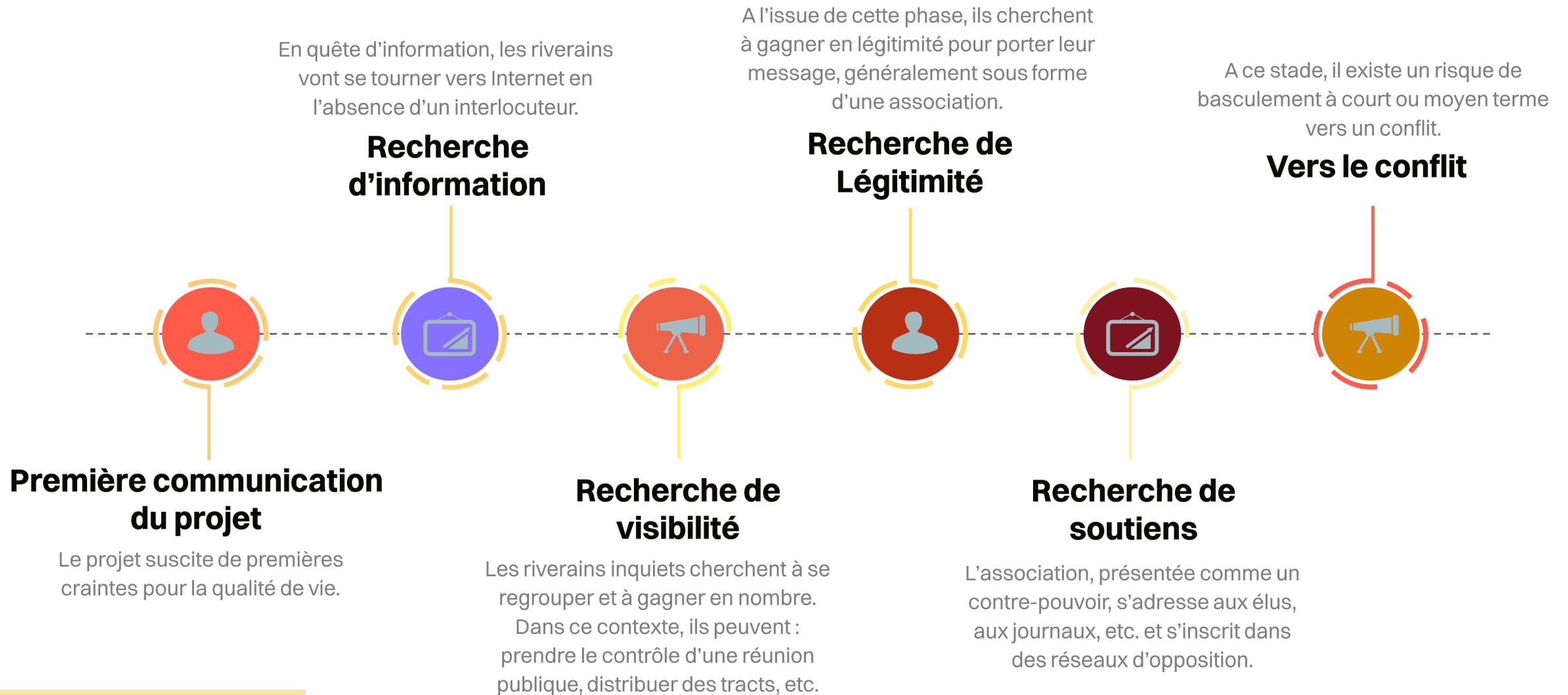
qui reste pour investir quand tout est payé) de la commune est même très largement négatif : - 35 euros par an et par habitant contre + 80 euros pour les communes comparables. La commune a même du mal à rembourser une très lourde charge d'emprunt : 144 euros par an et par habitant contre 67 euros pour les communes comparables. En résumé : plus de moitié moins d'investissement pour deux fois plus de remboursements d'emprunts. La situation n'est pas rose avec, en plus, des choix au fil de l'eau et pas de projet d'ensemble !

Le déficit d'investissement est même spectaculaire par rapport aux communes de la strate (de plus de - 50 %). En 2016 l'autofinancement (ce

**En savoir plus sur [marchevillevotrevillage.wordpress.com](http://marchevillevotrevillage.wordpress.com)**

# [ZOOM] Des premières craintes aux conflits

Qu'il s'agisse d'un projet urbain, d'une unité de méthanisation, etc., la dynamique des conflits de territoire présente de nombreux invariants.





# Echanges

**Place aux questions et réponses**

**Nous répondons à vos questions  
posées dans le fil de discussion**



# Les Générateurs & CIRENA, des acteurs aux côtés des élu.es et des territoires

  
**Cirena**



Colin HÉRAUT, Chargé de projets EnR citoyens chez CIRENA



20 minutes

# Qui est CIRENA ?



- CIRENA = association loi 1901, depuis 2018
- « Accélérateur de la transition énergétique citoyenne »
- 6 salarié.e.s



## Nos financeurs (80%)



## Nos fondateurs

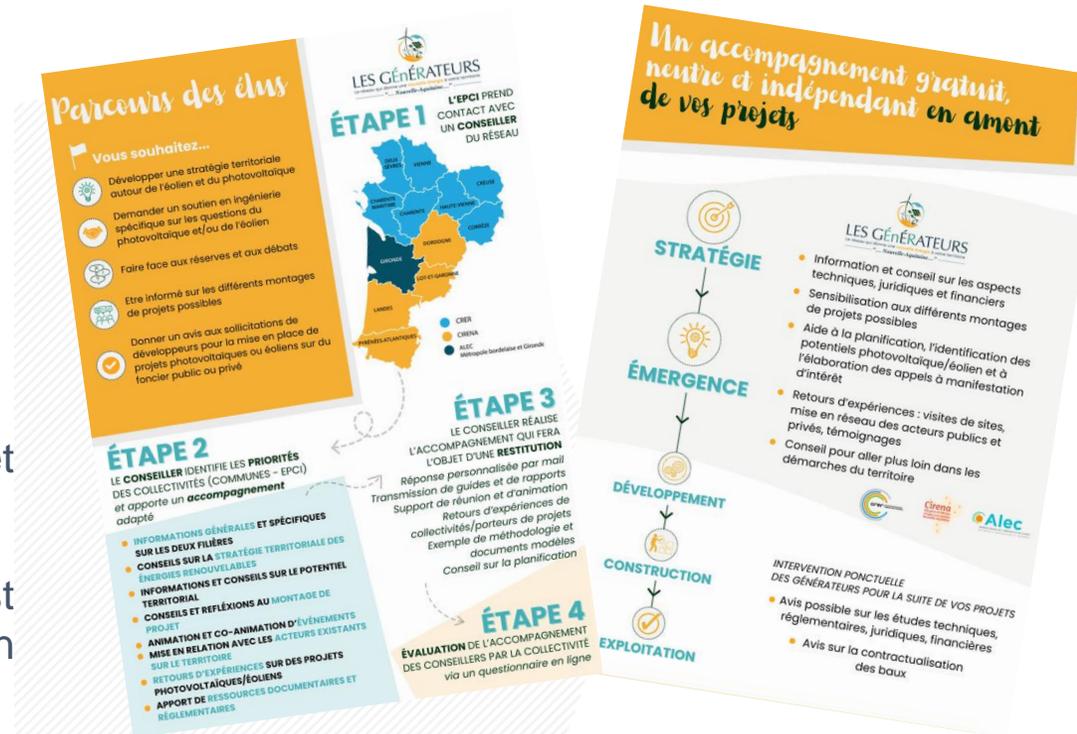


# LES GÉNÉRATEURS EN NOUVELLE-AQUITAINE

- Un réseau financé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine
- Des conseils **neutres, gratuits et indépendants** adaptés aux enjeux des territoires pour développer des projets **EOLIENS** et **PHOTOVOLTAÏQUES**.

## • Nos missions :

- ✓ Structurer et communiquer sur l'offre de conseil, le photovoltaïque et l'éolien
- ✓ Appuyer les élus dans leurs rôles de facilitateurs lorsqu'un projet est initié par un développeur : conseil auprès des collectivités, intervention et journées d'information...
- ✓ Appuyer les élus qui souhaitent développer un projet et aller plus loin : stratégie territoriale, développement de projet...



Pour comprendre l'accompagnement des Générateurs Nouvelle-Aquitaine, [téléchargez le parcours des élus \(2024\)](#)



## 13 réseaux régionaux



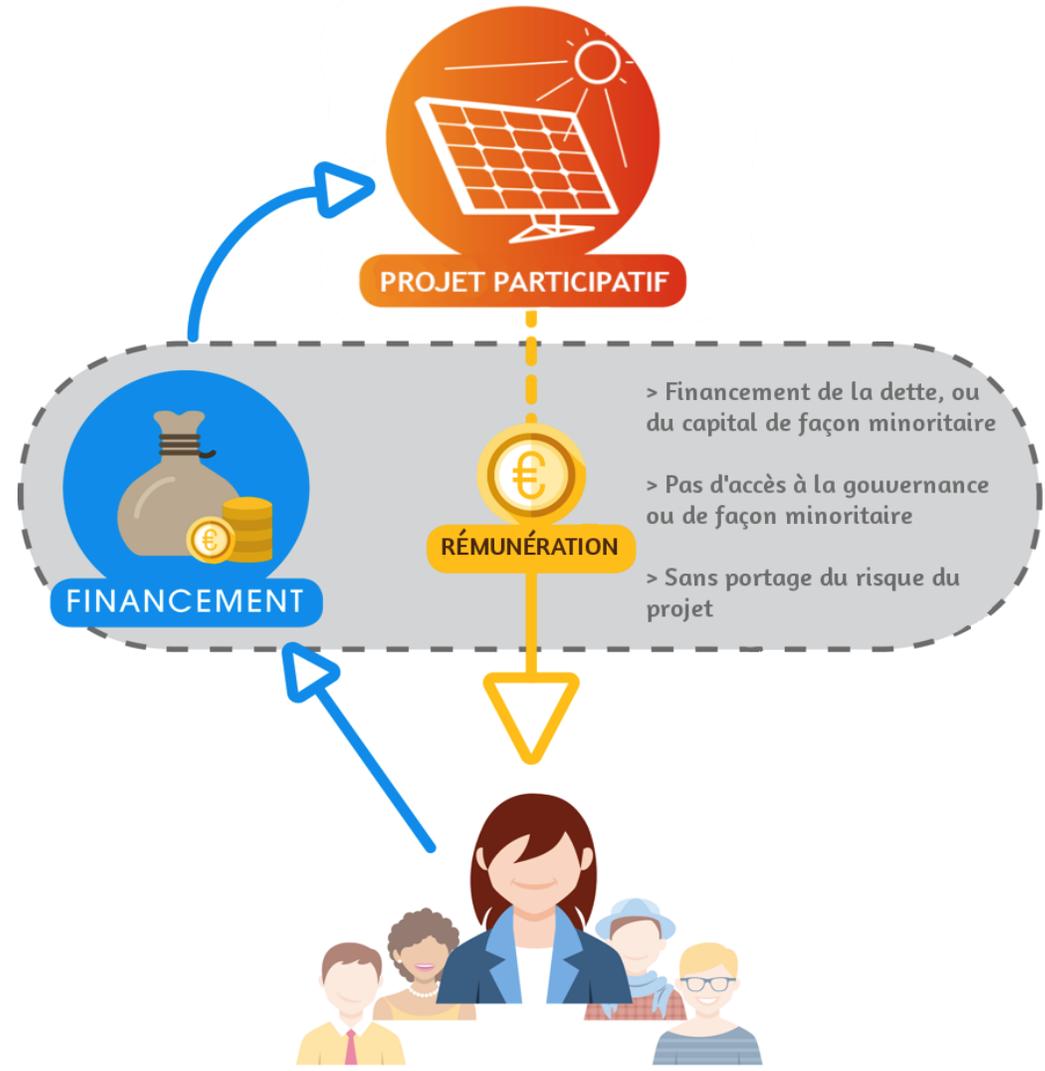
## Le réseau national



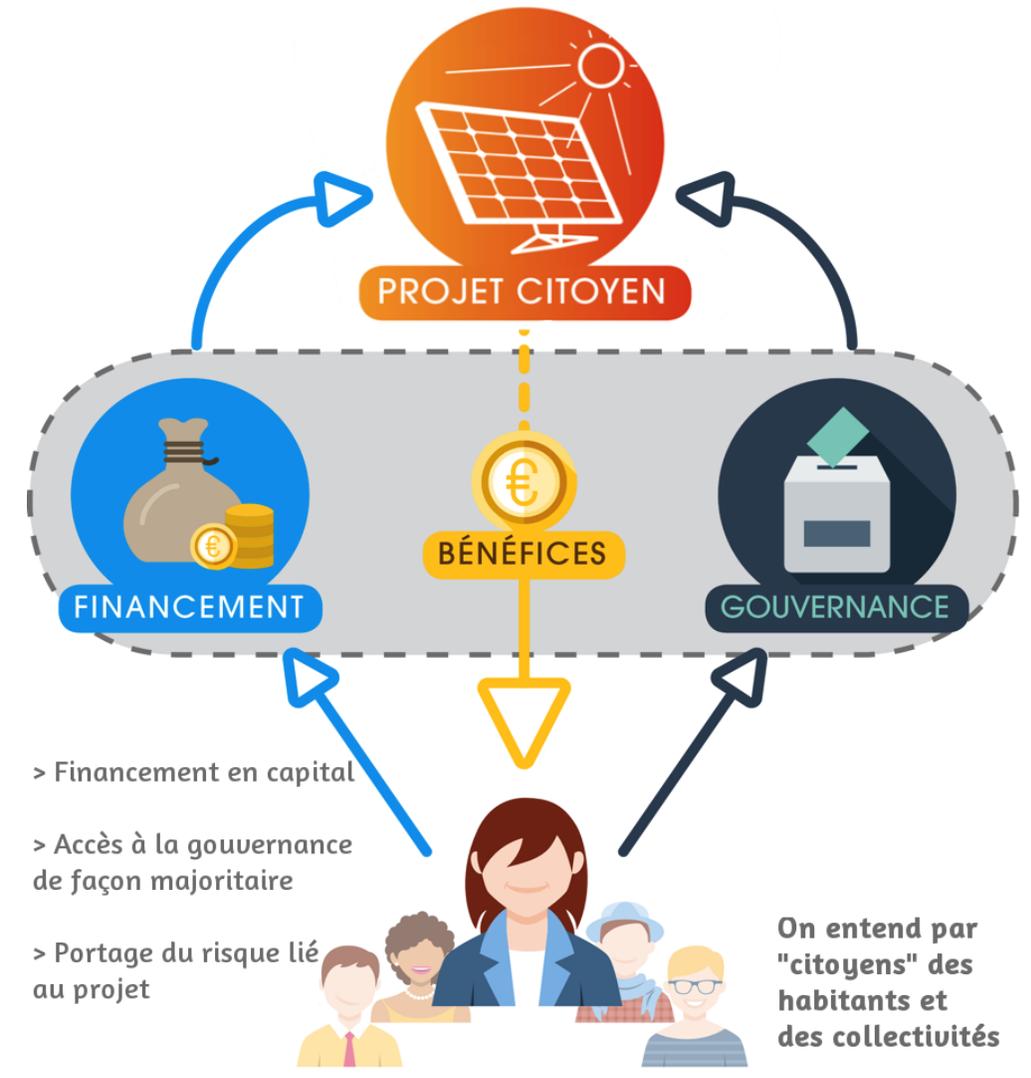
**ÉNERGIE  
PARTAGÉE**

<https://energie-partagee.org/>

## Participatif



## Citoyen



## Charte Énergie Partagée



### Ancrage local

La maîtrise du projet reste aux mains des habitants et des acteurs du territoire.



### Gouvernance ouverte

Toutes les décisions au sein de la société de projet sont prises de façon démocratique et transparente.



### Exigence écologique

Le projet s'inscrit durablement dans une logique de respect de la planète et de réduction des consommations d'énergie.

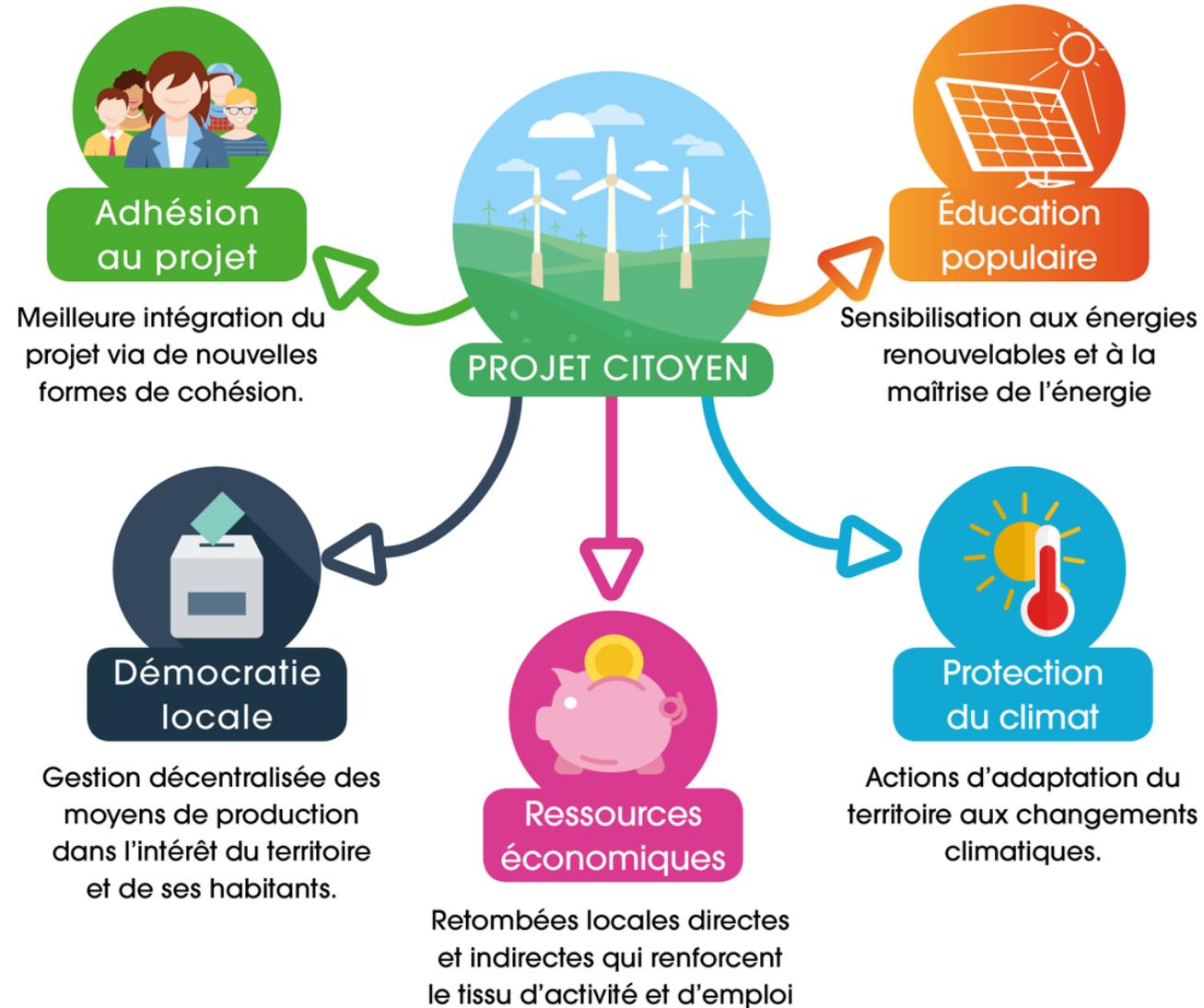


### Démarche non spéculative

Les bénéfices réalisés restent au sein de la société et servent à rémunérer durablement les investisseurs du projet.



**En quelques mots :**  
**Un projet maîtrisé, financé et gouverné par des acteurs locaux**



## Facilitateur

- **Mise en relation des acteurs**
- **Recueil et mise à disposition de données territorialisées**
- **Soutien** à l'obtention des autorisations administratives
- **Mise à disposition** de salles de réunion et d'outils de communication

## Contributeur

- **Soutien à l'organisation de la concertation**
- **Mise en place d'un fonds de garantie** pour faciliter l'accès au prêt bancaire, ou cautionnement des projets
- **Octroi de subventions** ou d'avances remboursables pour la phase d'amorçage des projets
- **Mise à disposition du foncier communal** ou acquisition de foncier



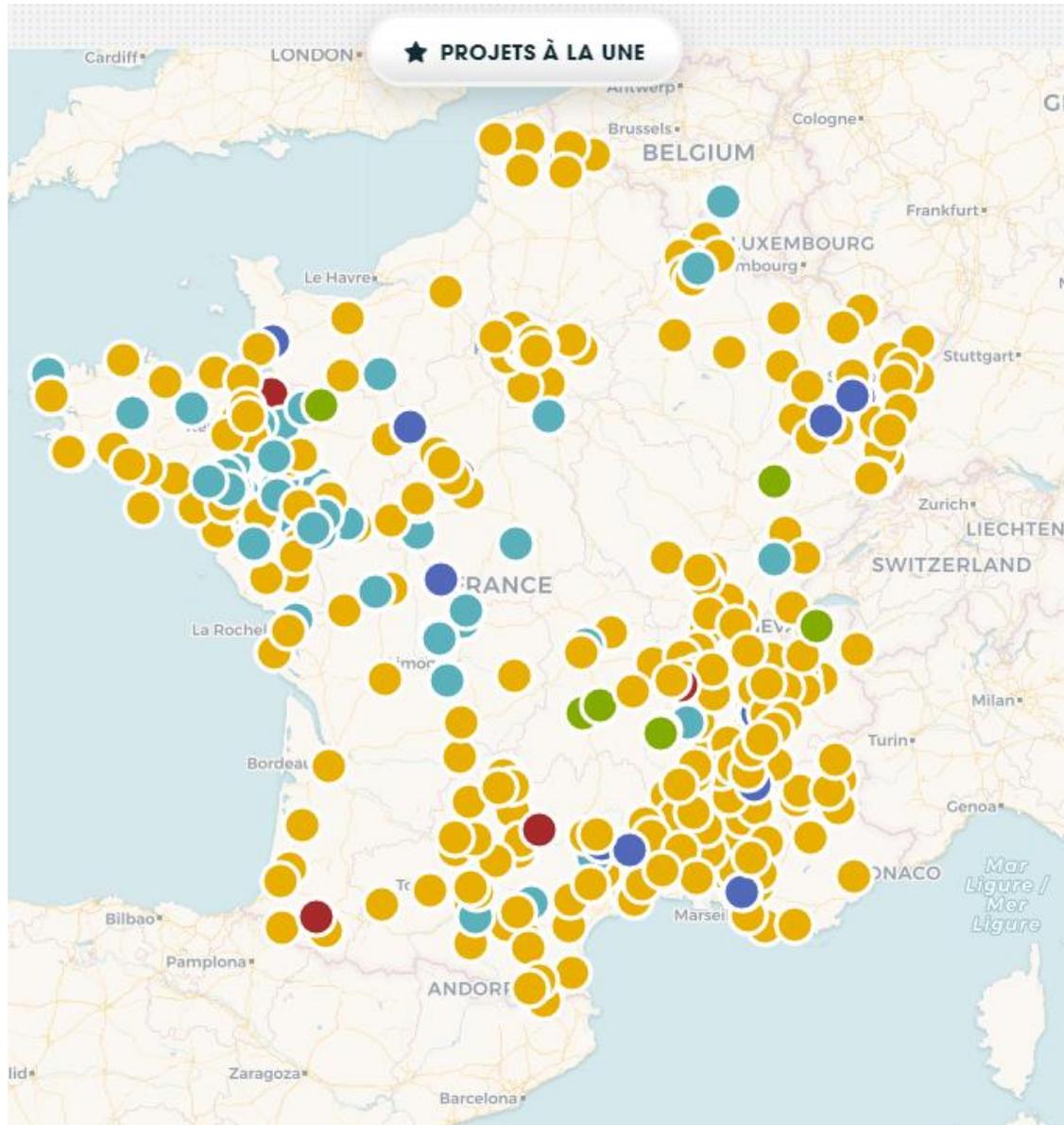
## Collectivité

## Planificateur

- **Document structurant des EnR sur son territoire (PCAET, SDE, charte de développement...)**
- **Modification du PLU**

## Investisseur - Financier

- **Participation financière au projet** via une SEM ou une SCIC ou directement dans la société citoyenne !
- **Financement d'un accompagnement** par CIRENA



**Déjà plus de 350  
projets citoyens  
en France !**

Détails :

<https://energie-partagee.org/decouvrir/energie-citoyenne/tous-les-projets/>

## FabriKWatt

Périmètre d'action : Angoulême et ses alentours

Emergence de la dynamique

Adhérents de Charente Nature (association locale)

Accompagnement de CIRENA

Soutien de Grand Angoulême

A ce jour :

300 sociétaires

Une centrale PV toiture sur le gymnase de Ruelle-sur-Touvre (en fonctionnement depuis septembre 2023 - 192

kWc - 212MWh/an - 165 000 €)

Plusieurs autres projets à l'étude





*Photo du parc éolien d'Andilly-les-Marais*



## ➤ Presse écrite

- 25 septembre 2023 : Sud-Ouest – Des éoliennes sans vent contraires
- 20 novembre 2023 : Le Parisien - Ici, les éoliennes sont les bienvenues
- 4 décembre 2023 : Charente Libre - Les éoliennes géantes accueillies à bras ouverts
- 17 janvier 2024 : Le Parisien - « Un antidote à l'éco-anxiété » : l'installation des plus grandes éoliennes de France est lancée à Andilly-les-Marais
- 23 janvier 2024 : Sud-Ouest - Charente-Maritime - La voie royale des éoliennes
- 22 février 2024 : Journal LE MONDE – En Charente-Maritime, un parc éolien citoyen et consensuel

## ➤ Reportages télévisés

- 19 septembre 2023 : France 3 Nouvelle-Aquitaine - Un parc éolien citoyen sort de terre en Aunis Atlantique
- 14 janvier 2024 : TF1 - Charente-Maritime : ils s'achètent une éolienne !
- 17 janvier 2024 : France 3 - Le premier parc éolien « citoyen » de Charente-Maritime s'élève
- 18 janvier 2024 : France 2 - Energies renouvelables – Un projet d'éoliennes participatif en Charente-Maritime



Au-delà de sa gouvernance, plusieurs caractéristiques :

- **Une gouvernance partagée**
- **Un financement ouvert aux citoyens**
- **Des retombées sur le territoire d'accueil**
- **Une mutualisation des loyers** a été proposée et acceptée par les propriétaires et exploitants de la ZIP (zone d'implantation potentielle).
- **Un comité de suivi** a été créé avec tous les acteurs institutionnels et habitants concernés pour dialoguer et influencer sur le projet et son exploitation.
- **Des ateliers d'habitants** durant la phase de développement ont offert des occasions d'échanges et de concertation avec les porteurs du projet.
- **Une grande transparence** a été et est toujours assurée par la communication de la commune, de la CdC et un site internet dédié au projet.



- **Vitrine des projets citoyens d'EnR** : visite encadrée du site par le grand public, sensibilisations auprès des scolaires (visites du site, panneaux d'information et activités diverses), mise en avant du territoire
- **Travaux d'économie d'énergie** et actions de lutte contre la précarité énergétique : enveloppe de 62 000 €/an sur 25 ans
- Retour sur investissement pour les CCA
- **Deux nouveaux projets** de parcs solaires au sol portés par la COOPEC
- **Création d'un emploi** : Julien, 1er salarié de la COOPEC, au poste de coordinateur

**CONTACT :**

[contact@cirena.fr](mailto:contact@cirena.fr)

**Site internet :**

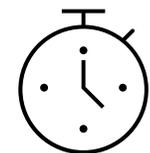
<https://cirena.fr/>

**Inscription à notre gazette mensuelle :**

[En bas du site internet !](#)

# Le SDED, Les prochaines étapes

Jérémy NORGUET, SDE 24



5 minutes



# Planning global de l'élaboration du SDE Dordogne

-  **Diagnostic énergétique du territoire (consommations, productions et potentiels)**  
*Octobre 2024 - Janvier 2025*
-  **Enquête menée auprès des EPCI**  
*Octobre 2024 - Janvier 2025*
-  **Organisation de 4 webinaires - "Ambassadeurs de la transition énergétiques"**  
*Janvier - Avril 2025*
-  **Elaboration des scénarios de consommation et production**  
*Janvier 2025 - Mars 2025*
-  **Optimisation du mix et étude de l'impact sur les réseaux de distribution**  
*Mars 2025 - Septembre 2025*
-  **Convergence vers un scénario et plan d'action**  
*Septembre 2025 - Décembre 2025*
-  **Validation du schéma en Comité Stratégique**  
*Décembre 2025*

 Fini    En cours    Pas encore commencé

# Où retrouver les ressources des précédents webinaires ?

Les replays et supports de présentation sont accessibles

## Collectivités **Accélérez la transition énergétique**



**Vous recevrez prochainement un mail avec les liens d'accès aux replays des 4 webinaires.**

# Merci pour votre attention

A très bientôt !

**Pour nous contacter,**

**Jérémy NORGUET,**

Chargé de Planification Energétique | SDE24

[j.norguet@sde24.fr](mailto:j.norguet@sde24.fr)

**Margot RAT-PATRON**

Cheffe de projet | Auxilia

[margot.rat-patron@auxilia-conseil.com](mailto:margot.rat-patron@auxilia-conseil.com)